

Petit-déjeuner économique du monde arabe

Le monde arabe dans l'économie numérique, *Le rôle des télécoms dans la croissance à venir*

Institut du monde arabe, le 11 mars 2014

Jack LANG :

Mesdames et Messieurs, bienvenue à l'Institut du monde arabe et à ce Petit-déjeuner économique. Pour l'organisation de cet évènement, je tiens à remercier ESCP Europe et son Directeur, de même que l'I.M.A. et son Secrétaire général, Monsieur David Bruckert, qui a eu cette magnifique idée. La décision a été prise d'organiser régulièrement des Petits-déjeuners économiques. Vous connaissez le thème qui sera abordé ce matin : il vous sera exposé à l'instant. Le prochain Petit-déjeuner économique aura lieu le 19 juin, et aura pour thème le Financement de l'économie dans le monde arabe. Je donne la parole à Monsieur Jean-Marc Daniel, Économiste et Professeur associé à ESCP Europe. Il était mon Conseiller économique et financier lorsque j'étais

Ministre de la Culture et j'avais été frappé par sa compétence, sa lucidité et son efficacité. Merci à vous et bon travail.

Édouard HUSSON :

Monsieur le Président, je vous remercie de votre accueil au sein de l'Institut du monde arabe. Je souhaiterais exprimer notre joie d'être présents parmi vous. ESCP Europe est une Grande École qui se définit par sa présence en Europe, comme l'attestent ses cinq Campus, à Paris, Londres, Berlin, Madrid et Turin. Notre positionnement est donc équilibré, entre le nord et le sud de l'Europe, et notre implantation se situe aussi sur le pourtour du monde méditerranéen, vers le monde arabe. Notre raison d'être est précisément de nous affirmer comme étant une Grande École européenne qui cherche à toujours mieux comprendre son environnement. Pour notre École de management, l'Europe représente le maximum de diversité culturelle dans le minimum de distance géographique. Nos étudiants apprennent la diversité du monde, à maîtriser les différences et à se confronter aux multiples façons d'envisager le monde. C'est la raison pour laquelle il nous est si important de ne pas rester confinés à notre zone d'intervention et d'être tournés vers une économie ouverte et la mondialisation, qui est aussi culturelle. Je suis heureux que vous soyez venus si nombreux ce matin.

Jean-Marc DANIEL :

Nous allons donc écouter des experts de l'économie numérique dans le monde arabe. Pour ce premier Petit-déjeuner économique, nous avons choisi de traiter la question des télécoms. Je suis actuellement Professeur d'Économie à ESCP Europe, après avoir mené une carrière dans la fonction publique, j'ai été le Conseiller de Monsieur Jack Lang lorsque ce dernier était Ministre de la Culture ; je me souviens qu'il avait reçu un Représentant de Philips et que celui-ci lui avait

présenté un C.D.. Alors que certains pariaient sur la disparition des disques vinyles et que d'autres ne croyaient pas en la réussite des C.D., Monsieur Jack Lang, pour sa part, estimait que les deux supports pouvaient très bien cohabiter. Je me permets donc de souligner votre clairvoyance.

À la même époque, il existait un débat entre l'A.P.T. (Asia-Pacific Telecommunity) et l'administration américaine sur la question de la survie au démantèlement du monopole des télécoms aux États-Unis. L'une des caractéristiques de cette situation est que le marché étant devenu contestable, il n'y avait pas besoin de le démanteler, vu les baisses de prix qui avaient été consenties. L'explosion du progrès technique a été récupérée en grande partie et de façon relativement efficace par les consommateurs. Simultanément à cette explosion du progrès technique, il y eut la déréglementation, la dérégulation et la mise en concurrence des opérateurs. Ce secteur a donc subi en même temps une forte évolution technologique et une grande évolution organisationnelle. À présent, le consommateur, face à la concurrence, enregistre les bienfaits sur les prix et finit par ne plus savoir ce qu'il enregistre comme bienfaits. Le passage de la 3G à la 4G au même prix est un véritable enjeu pour les opérateurs, en sachant que le bien-être acquis par le consommateur grâce à ce progrès ne peut être clairement défini.

Dans un monde où la technologie bouleverse l'organisation économique, le progrès technique colossal et la modification de la hiérarchie des prix ont-ils un impact sur les pays émergents ? Pour répondre à cette question, nous avons invité des représentants d'opérateurs et un représentant d'une instance de régulation.

Michel MONZANI :

Bonjour à tous. Je suis Directeur des Opérations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord d'Orange. Orange est un opérateur de produits et de services de télécommunications. Orange a

230 millions de clients dans le monde ; près de la moitié de ces clients se trouvent en Afrique et au Moyen-Orient. Orange a, depuis de nombreuses années, une stratégie de présence à l'international, en dehors des frontières de la France. Nous sommes présents dans 35 pays. Orange a décidé d'être présent dans le monde arabe dès la fin des années 1990, en choisissant d'ancrer sa présence en Jordanie et en Égypte. Orange a 36 millions de clients en Égypte, soit bien plus qu'en France. Cet ancrage en Jordanie et en Égypte a constitué le premier mouvement d'extension vers le monde arabe.

Il y eut un deuxième mouvement, beaucoup plus récent, dans les années 2010-2011, avec trois décisions importantes :

- l'acquisition d'une Licence de télécommunications mobiles en Tunisie, au mois de mai 2010 (Orange Tunisie a deux millions de clients) ;
- l'acquisition de 40 % du capital de Méditel, au Maroc ;
- l'acquisition d'une part du capital de la société Korek, en Iraq (Orange a 5 millions de clients dans ce pays).

Le monde arabe représente pour Orange 50 millions de clients. Dans les sociétés du groupe Orange figurent 11 000 collaborateurs travaillant au développement et au progrès de ces sociétés dans les pays où nous sommes présents.

Jean-Marc DANIEL :

Je vous remercie pour votre présentation. Nous écoutons à présent Monsieur Sultan.

Osman SULTAN :

Bonjour, je suis, depuis 2006, le Président-Directeur général de du, deuxième opérateur dans les Émirats arabes unis. Nous avons 7 millions de clients, dans un pays qui compte 8 millions d'habitants. Notre part de marché est de 40 %.

Je pense qu'il faut distinguer des étapes dans l'évolution des télécoms dans le monde arabe.

En 1998, lorsque j'étais en charge, pour le groupe France Télécom, de travailler sur un projet de Licence pour les mobiles, et lorsque j'ai proposé le slogan « Un mobile dans les mains de chacun » en Égypte (pays le plus important du monde arabe, mais dont le P.N.B. est tout relatif), j'ai été traité d'irréaliste. Le plan d'affaires que nous avons présenté pour obtenir cette Licence visait 8 % de pénétration à l'horizon 2008. C'était le début de la mise en pratique du concept de la mobilité généralisée.

En 2006, j'ai été appelé par l'opérateur pour lequel j'officie à présent, aux Émirats arabes unis ; j'arrivais dans un pays où les habitants avaient déjà un mobile dans chaque main ; la population des E.A.U. était alors de cinq millions d'habitants ; son P.N.B. était déjà très élevé ; il fallait donc proposer une tout autre approche ; ce fut la phase où la communication apportait quelque chose de plus que la connexion ; le slogan « Plus de vie à la vie » a représenté cette mutation.

La mutation actuelle concerne de très nombreux acteurs, dont certains manquent à notre panel : les acteurs du monde numérique. Eu égard aux événements qui ont récemment transformé l'Histoire du monde arabe, nous devons évoquer Internet comme une technique qui a été importante dans les secousses qui ont transformé ce monde arabe depuis trois ans. Ce ne sont pas les opérateurs de télécoms qui créent ces nouveaux points d'inflexion dans les comportements,

comme les réseaux sociaux – dont la puissance sociale provient pour une part de l'appropriation de ces moyens par les utilisateurs. De profondes transformations affectent le monde arabe à présent.

Nous ne cessons de commémorer la grande époque du monde arabe comme étant celle des découvertes scientifiques ; cependant, force est de constater que le monde arabe a raté la révolution industrielle. Depuis ces 150 dernières années, nous n'avons pas développé de technologies, mais en avons consommé et utilisé, parfois à outrance. Aujourd'hui, la révolution numérique sera une opportunité pour effectuer un rattrapage, car la jeunesse digitale et numérique du monde arabe existe ; le bouillonnement autour du numérique est réel, et de nombreuses sociétés sont créées dans le cadre cette nouvelle économie.

Jean-Marc DANIEL :

Merci pour cette présentation. Monsieur Frédéric Debord, pensez-vous que le monde arabe aura une bonne place au niveau de la troisième révolution industrielle ?

Frédéric DEBORD :

Bonjour, je suis Directeur général d'INWI, le deuxième opérateur au Maroc. Le succès de notre entreprise provient de ce qu'elle a su démocratiser l'usage des télécommunications au Maroc. INWI a été créée en 2005. En 2007, nous avons commencé à mettre en place nos activités en télécommunications mobiles. À présent, nous avons plus de 13 millions de clients. Cela est le résultat du lancement d'une nouvelle marque au Maroc, dans un marché déjà fortement saturé. L'entrée d'INWI sur ce marché en 2010 a accéléré le développement de l'utilisation des mobiles.

Pour réussir à pénétrer sur ce marché marqué par l'existence d'un duopole, nous avons travaillé sur la frustration et sur l'usage. Au Maroc, l'usage moyen du téléphone était de 20 minutes par mois. Les Marocains téléphonaient moins d'une minute par jour. L'idée d'INWI fut donc de démocratiser cet usage, de permettre aux Marocains de parler plus, avec une influence importante sur les prix (ils se sont effondrés, ayant été divisés par quatre au cours des dernières années).

De plus, nous nous sommes inscrits dans une nouvelle vision du monde de la data, en développant tous les accès vers Internet sans demander aux Marocains de payer de la data. Nous avons ainsi été parmi les premiers à lancer Windows Live sur une carte SIM. Nous avons construit un accès au Web à partir de services qui ne nécessitaient pas un déboursement, dans un pays dont le niveau de vie est bas. Nous souhaitons à présent préparer l'arrivée de la 3G et de la 4G. Nous avons constaté une révolution de l'utilisation de la voix. La voix est un service qui, petit à petit, perd de la valeur. Nous installons les infrastructures pour que le futur univers de la data soit un succès, dans un pays qui expérimente l'utilisation sans limites d'Internet et des réseaux sociaux, avec un volume d'informations conséquent.

Nous avons réussi grâce à l'expérience client. Nous avons donné à l'utilisateur marocain ce qu'il souhaitait obtenir : une utilisation accessible aux nouvelles technologies, avec un niveau de prestation de qualité. Nous souhaitons apporter plus de connectivité et de services. Notre entreprise est un succès. En quatre années, nous avons acquis près de 20 % de parts de marché en valeur, uniquement en écoutant nos clients et en leur offrant les applications et les services dont ils avaient besoin.

Jean-Marc DANIEL :

Merci pour cet exposé. Nous passons maintenant à la dernière présentation.

Azdine El Mountassir BILLAH :

Bonjour, je suis Directeur général de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications au Maroc, depuis 2008. Au début des années 1990, il existait un débat entre deux écoles quant à l'évolution des télécommunications : certains avançaient que le taux de pénétration ne pouvait que correspondre au taux de croissance, tandis que d'autres considéraient que le taux de pénétration était au contraire un facteur de croissance économique. Je pense que le Maroc a su être un pays précurseur, puisque la loi sur la libéralisation des télécoms date de 1998 ; l'A.N.R.T. avait été créée cette même année. Une équipe avait opérationnalisé la mise en œuvre de cette libéralisation. L'appel d'offres lancé à cette époque a rapporté beaucoup d'argent au Maroc : la première Licence de mobiles a été vendue à plus d'un milliard de dollars.

Les télécoms drainent la moitié des investissements extérieurs entre 2000 et 2006. Ce secteur a généré près de 4,5 % du P.I.B. marocain. Le secteur des télécoms est le premier contributeur fiscal, largement devant le secteur financier. Il représente 45 millions d'utilisateurs. Je pense que le monde arabe en général, et le Maroc en particulier, ont su apprivoiser cette technologie, à travers la mise en place d'un cadre juridique et légal favorisant l'investissement ; c'est ainsi qu'un cercle vertueux a pu être dessiné, entre les investisseurs, l'État et les consommateurs.

Grâce au mécanisme du Fonds de service universel, le Maroc a réussi à généraliser l'accès aux télécommunications. 48 % de la population marocaine est rurale. Le défi a donc été de couvrir ces populations pour essayer de réduire la fracture numérique. Nous avons utilisé les télécommunications comme un levier pour aider à développer d'autres secteurs d'activité. Nous

sommes un des principaux acteurs dans la co-localisation de Centres d'appels ; ce secteur génère 800 millions d'euros et a créé près de 70 000 postes de travail. Des infrastructures industrielles de qualité étaient nécessaires pour que ces entreprises bénéficient du même service qu'en Europe.

Néanmoins, il faut nuancer ce succès quant à la perspective économique dans les décennies à venir. Nous avons réussi à généraliser l'accès aux télécoms. Le challenge de la décennie sera plus compliqué, car le revenu de la voix, principal moteur de croissance du secteur, commence à décliner. À ce jour, les activités de data et de contenu ont baissé de 7 % au Maroc. Le potentiel de croissance est important, mais 98 % du contenu est externe. La réussite du secteur des télécoms a été tirée par les ménages, plutôt que par le monde des entreprises et des affaires, peu consommateur de nouvelles technologies. Le défi à relever dans les décennies à venir sera donc de fournir l'accès généralisé à Internet. Un tel défi sera dur à emporter au vu de la dispersion de la population marocaine. Cela nécessitera probablement d'adopter des paradigmes différents de ceux basés sur l'État régulateur et les opérateurs investisseurs. Le débat sur les infrastructures sera très important, d'autant plus que le contenu monétisable est faible au Maroc. Ce n'est pas un débat technique, mais un débat visant la fracture entre le Nord et le Sud (d'autant plus que les pays industrialisés du Nord ont apprivoisé ces technologies au même moment que les pays émergents du Sud).

Jean-Marc DANIEL :

Je vous remercie pour votre apport à cette Table ronde. La question de l'extension du réseau est intéressante. Quelle est votre réaction, Monsieur Sultan ?

Osman SULTAN :

L'opérateur que je dirige évolue dans un pays où l'infrastructure est l'une des plus développées du monde (avec 99 % de couverture en 3G et une couverture totale en 4G d'ici un an et demi). Nous travaillons dans une zone géographique relativement réduite. Nous avons enclenché un projet de Wifi dans tous les lieux publics, à l'horizon d'un an et demi. Deux initiatives ont été prises ; parmi elles figure la volonté de faire de Dubaï « la ville la plus intelligente du monde » à l'horizon de trois ans. Une autre initiative consiste à vouloir mettre en place un « gouvernement intelligent », afin que l'ensemble des applications que les citoyens et les groupes s'envoient, s'effectuent en interaction à travers le mobile. Cela nécessite de gros investissements, qui sont la locomotive du développement de beaucoup de secteurs. Le développement des différents secteurs d'activité d'un pays dépend des infrastructures de télécommunications pouvant les soutenir. Or seuls ces opérateurs fournissent les investissements nécessaires. De plus, les revenus de la voix et de la donnée ralentissent. Il n'y a pas un service que les télécoms donnent dans lequel il n'y a pas des opérateurs nouveaux ayant la possibilité de les monétiser. L'accès devient de plus en plus démocratique et deviendra quasiment un droit fondamental. Cependant, la capacité de monétiser cet accès devient difficile. Le rôle de l'État dans l'infrastructure peut être important, comme le montrent les modèles de la Corée, de l'Australie, de Singapour, du Qatar et de la Malaisie. Dans ces modèles, l'État a un rôle dirigiste dans les infrastructures et considère qu'ils sont stratégiques. Ce débat est fondamental. Il existe dans le monde arabe. Nous sommes un des rares opérateurs à agir uniquement au niveau d'un seul pays. Ceci dit, nous sommes le 4^{ème} dans le monde arabe parmi tous les opérateurs, en termes de chiffre d'affaires (2,3 milliards d'euros, alors que notre concurrent local a un C.A. de 4,8 milliards d'euros). L'avenir sera déterminé par la manière dont nous pourrons monétiser la connectivité de la meilleure façon.

Jean-Marc DANIEL :

Quelle est la réaction du Représentant de cet opérateur historique qu'est Orange ?

Michel MONZANI :

Dans les pays arabes où nous sommes implantés (le Maroc, la Tunisie, l'Irak), nous ne sommes pas un opérateur historique, mais un nouvel entrant, ou un récent entrant. Je partage tout à fait l'avis de Messieurs Azdine El Mountassir Billah et d'Osman Sultan sur l'importance de trouver le bon modèle économique pour développer l'infrastructure. En Égypte, une minute de communication par voix coûte seulement 0,5 centimes d'euro ; malgré le nombre d'habitants de ce pays, ce tarif engendre peu de revenus pour l'opérateur devant investir 250 millions d'euros par an dans les infrastructures... Le rôle de l'État comme régulateur est essentiel ; il est l'arbitre dont les opérateurs ont besoin pour assainir le jeu, le rendre transparent et lui donner de la visibilité. Deux pistes peuvent être lancées dans ce cadre : d'abord, le rôle des États sur les prix fixés pour les nouvelles Licences, et ensuite, la taxation de l'activité de la Téléphonie mobile (dans les pays arabes du Golfe, il n'existe pas de taxe sur la téléphonie mobile).

Osman SULTAN :

Nous reversons presque 50 % de notre profit à l'État, sous la forme de redevances liées à la convention de Licence.

Michel MONZANI :

Ces taxes sont plutôt basses dans le Golfe et en Arabie saoudite, très élevées en Jordanie (40 %, en dehors de l'Impôt sur les sociétés et le partage des revenus liés aux Licences), plus raisonnables au Maroc et en Tunisie (autour de 20 %). Ces taxes ralentissent l'activité. La

Licence permet d'obtenir des fréquences pour les réseaux, qui permettent d'opérer les services de télécommunications. Ces fréquences sont une ressource dont les États organisent l'attribution aux opérateurs. Certains États, pris par la contrainte budgétaire, décident d'attribuer des Licences à des prix élevés et d'imposer de nouvelles taxations. Comment un opérateur soumis à ces taxations peut-il investir ensuite pour développer les infrastructures ? L'équilibre consiste à trouver le bon taux d'imposition et le juste prix de la Licence pour que les opérateurs aient la capacité à investir massivement, alors que leurs revenus sont bas.

Jean-Marc DANIEL :

Quelle est l'expérience de cette problématique au Maroc ?

Frédéric DEBORD :

Nous partageons le même point de vue en tant qu'opérateurs. Au Maroc, le contenu à la minute est encore inférieur à celui de l'Égypte. Cela est lié à la concurrence extrême existant sur le marché. Cette concurrence constitue un facteur à ne pas négliger. Concernant la 3G et la 4G, il faut savoir ce que les opérateurs proposent comme offres sur le marché. Le modèle français consiste à aligner le prix de la 4G sur celui de la 3G ; il est alors impossible de créer de la valeur. Le modèle américain consiste à monétiser les débits supérieurs ; cette monétisation est impossible dans le monde arabe. Les opérateurs doivent comprendre qu'en apportant plus de connectivité et plus de débit, il est possible de remonter la valeur de l'offre. Concernant les infrastructures, il n'est pas nécessaire que chaque opérateur développe la sienne. Je crois que le gouvernement doit encourager la mutualisation. Les investissements doivent être judicieux, et il est plus judicieux de développer des infrastructures communes. Sur les cinq prochaines années, nous allons investir autant que depuis le début de l'existence de la société, essentiellement en infrastructures. Nous

travaillerons en collaboration avec les fournisseurs de contenus. Les capacités financières des opérateurs sont limitées ; il faut donc que l'État intervienne pour réguler la construction et la maintenance des infrastructures.

Osman SULTAN :

En 1998, lorsque nous avons lancé notre offre mobile en Egypte, il fallait payer 650 dollars pour obtenir une SIM, dans un pays où le salaire d'un ingénieur de haut niveau était de 200 dollars par mois.

Jean-Marc DANIEL :

J'aimerais à présent que vous réagissiez sur ce partage entre la rente sur les fréquences et ce que les opérateurs récupèrent.

Azdine El Mountassir BILLAH :

Je considère le secteur des télécoms comme étant un secteur parmi d'autres ; au Maroc, il ne dispose pas vraiment d'une réglementation ou de taxations spécifiques. Au Maroc, la T.V.A. est de 20 % sur tous les produits. Aux Émirats, il n'existe pas de système de taxations. Le plus important n'est pas le montant que doit payer un opérateur. Au Maroc, nous avons réussi à donner de la visibilité aux acteurs du marché, notamment à travers des notes d'orientation publiées tous les quatre ans ; ces notes précisent comment le gouvernement agira dans les quatre années à venir. Le plus important, pour les gros investisseurs, est d'avoir de la visibilité, afin que ces acteurs intègrent dans les prix les éléments de taxes. Lorsque le marché n'existait pas encore, l'État marocain cherchait à récupérer le maximum du prix de la Licence ; ce coût a été répercuté par l'opérateur sur les prix. Puis, à partir de 2007, lorsque le taux de pénétration fut jugé

important, le prix fut considéré comme trop haut ; l'État donna alors une Licence à un prix plus faible et a entamé un tarif d'interconnexion pour stimuler une baisse des prix, avec une véritable prévisibilité pour les acteurs. Pour ce qui est des infrastructures, en Europe, lorsque fut décidée la libéralisation du secteur des télécoms, la téléphonie fixe représentait déjà un taux de pénétration très important, alors qu'au Maroc il n'y avait que 1,8 million de lignes de téléphones fixes. Le défi à relever n'est pas que relatif à l'équilibre entre acteurs du marché, mais concerne l'aménagement du territoire. France Télécom avait maillé tous les villages français, dans le cadre de son monopole ; idem dans les autres pays d'Europe. Les opérateurs européens ont donc bénéficié d'une infrastructure solide à leur arrivée ; le débat en Europe touche donc le partage des infrastructures. Les opérateurs, dans le monde arabe, ont déployé de l'infrastructure mobile, et non pas fixe. Le challenge sera donc plus complexe dans le monde arabe. Au Maroc, 80 % des liaisons au niveau des sites des opérateurs reposent sur des infrastructures radio et 20 % sont sous forme de fibre optique. Les habitants ont pris l'habitude de communiquer. Nous n'avons pas d'autre choix que d'avancer. Les villageois mettront une forte pression pour que cette question soit réglée. Le Maroc a l'avantage d'avoir des acteurs du Nord, d'agir au Sud et de nouer de fortes relations avec les pays du Golfe ; cela pourrait nous permettre de démultiplier les expériences pour que les nouvelles technologies soient utilisées à des fins multiples, comme la lutte contre l'analphabétisme. Ces technologies permettent de changer de paradigme quant au rapport à la connaissance : le savoir peut être antérieur à l'appréhension de la lecture et de l'écriture. Cette révolution est comparable à l'invention de l'imprimerie par Gutenberg. Nous aurons alors à faire à deux types de sociétés : celles qui sauront tirer profit de ces nouvelles technologies (comme en Asie), et celles qui ne sauront le faire. Dans les pays arabes, l'accès aux nouvelles technologies est probant, mais la maîtrise des contenus est plus complexe, car elle est liée à des problématiques sociales et culturelles. Tous les autres sujets traités par la régulation disparaîtront d'eux-mêmes.

Jean-Marc DANIEL :

Quel est votre point de vue sur cette question, Monsieur Sultan.

Osman SULTAN :

Je pense qu'une réalité ne peut être contournée. Le monde arabe vit dans une logique d'appartenance clanique (que ce clan soit une religion, une secte ou une tribu). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication induisent de nouveaux comportements, pouvant constituer un catalyseur permettant de passer à une logique de développement. En effet, les N.T.I.C. développent la capacité de partage et brisent les frontières anciennes. La chaîne de télévision panarabe NBC, avec ses émissions de variétés, a fait, en termes de lien entre les pays arabes, plus que la Ligue Arabe durant ces dernières décennies. Les régulations de demain seront complètement différentes. Il faut pouvoir créer des facilitateurs d'écosystèmes complets. Autour de ces technologies s'articulent des entrepreneurs créant des sociétés pour proposer des applications innovantes, en Égypte, en Jordanie, en Irak et au Yémen (le M.I.T. a créé un workshop et a fait venir des gens du Maroc, d'Algérie, du Liban, de Palestine, etc.). Ce nouvel écosystème doit être une source d'optimisme. La jeunesse est pionnière à ce niveau. Notre rôle d'opérateur de télécoms doit être revu en ce sens ; des États souhaitent investir en masse dans ce secteur, car il permet le développement d'un véritable tissu social. Je suis optimiste, mais on me traite d'idéaliste... Je suis cependant certain que ce secteur des nouvelles technologies permettra de changer beaucoup de choses...

Jean-Marc DANIEL :

Monsieur Monzani, partagez-vous cet optimisme ?

Michel MONZANI :

Je crois que cet optimisme est à nuancer. Le monde arabe est pluriel : il existe beaucoup de disparités au niveau du numérique ; ainsi, l'accès au Web n'est pas le même en Irak ou à Dubaï ; de même concernant la pénétration de la téléphonie mobile. Cette disparité est notamment liée au développement économique et social et au taux d'alphabétisation de la population. En même temps, il existe de formidables opportunités : des pays pas très avancés comme Dubaï se sont vite développés grâce à elles. Le Caire a développé son Smart Village. À Amman, les deux tiers des contenus en langue arabe sont produits en Jordanie, un pays de taille modeste. Des États et des acteurs économiques prouvent que ces opportunités peuvent être saisies, surtout lorsque les pays proposent d'excellentes formations d'ingénieurs (comme en Jordanie).

Frédéric DEBORD :

Je suis entre l'optimisme et le scepticisme. Les opérateurs de télécoms suivent la vague numérique, ou y seront entraînés. Ils devront trouver des solutions et passer outre le problème des infrastructures. Le souci, c'est le contenu. Le contenu n'a pas été apporté par des opérateurs, alors qu'ils devaient servir d'incubateurs. À présent, l'ensemble du secteur doit moderniser ce contenu. Il est nécessaire d'accompagner les créateurs de contenus.

Jean-Marc DANIEL :

Je vous propose de passer aux questions de la Salle.

Intervenant :

Orange diffuse certaines chaînes de télévision (religieuses notamment) et n'en transmet pas d'autres. De plus, les tarifs de la téléphonie ne sont pas les mêmes suivant les destinations.

Intervenante (journaliste) :

Le débat sur les infrastructures a été très intéressant. Il est vrai que le monde arabe s'est vite adapté à la téléphonie mobile. Comment compenser ce défaut d'infrastructure ? Qui doit les financer ? Sommes-nous obligés d'avoir ces infrastructures fixes pour accéder au mobile et à l'Internet, étant donné que beaucoup de pays arabes s'en passent ?

Intervenant (chef d'entreprise) :

Donner de la data est généreux de la part des opérateurs, mais ceux-ci devraient pouvoir proposer des résumés automatiques de documents.

Michel MONZANI :

Concernant la réception télévisuelle, sachez qu'Orange n'est pas principalement un acteur de télédiffusion audiovisuelle. Dans certaines villes arabes, les antennes satellitaires fleurissent sur les balcons et sur les toits ; ceci a participé à une sorte de révolution ; je ne suis pas certain qu'il y ait beaucoup de places pour la diffusion par nos réseaux de chaînes télévisées. Nous le faisons ici ou là à titre plutôt expérimental, mais cela n'est pas le cœur de notre activité. Nous avons besoin d'infrastructures fixes et de transmissions pour mettre en place de bons réseaux. Sur l'accès à Internet, nous en sommes à un doublement des volumes d'informations ; les volumes de données à écouler sur les infrastructures mobiles et fixes sont gigantesques.

Osman SULTAN :

Dans moins de deux ans, si nous souhaitons visualiser le contenu créé en une seconde circulant sur internet, il nous faudra cinq ans. Le Liban, dans les années 1996 et 1997, a été un des pays les plus développés dans la téléphonie mobile, car la téléphonie fixe s'était effondrée à cause

de la guerre. Néanmoins, pour disposer d'une téléphonie mobile satisfaisante, il faudra disposer de bonnes structures filaires et en fibres optiques. Il est nécessaire de mettre en œuvre un vrai plan d'infrastructures dans chaque pays arabe. Le contenu est vital dans ce dispositif. Ce contenu est institutionnel, mais il s'agit surtout de la multitude de contenus à travers le monde numérique. Beaucoup d'initiatives sont prises en ce sens. Cela concerne les expériences de chaînes panarabes, même si celles-ci miment tout d'abord les émissions américaines comme Arab Idol ; progressivement, des émissions originales voient le jour ; des contenus seront créés par accident ; cette couche de contenus, en langue arabe et issue du monde arabe, est aujourd'hui manquante dans le monde arabe.

Frédéric DEBORD :

En très peu de temps, le monde de la voix a crû dans les pays arabes ; aujourd'hui, la demande d'informations croît à une vitesse gigantesque. L'infrastructure en fibre optique permet un changement d'échelle rapide ; la taille de l'infrastructure hertzienne est difficilement augmentable. Or nous ne savons pas quel sera le futur du monde des data. Nous allons vers de plus en plus de numérisation, et cela ne coûtera pas cher. Les échanges ne cesseront de se libéraliser.

Azdine El Mountassir BILLAH :

Avons-nous besoin d'infrastructures fixes ? La réponse est oui ; l'État régulateur doit veiller à ce que l'écart entre ce qui est déclaré et ce qui est réellement consommé soit le plus petit. Pour les pays européens, les données d'Internet représentent 80 % de la charge du réseau, et les données de la voix 20 %. Dans les pays arabes, les données data représentent jusqu'à 65 % des données échangées, mais ils ne pèsent que 7 % du chiffre d'affaires des opérateurs. L'infrastructure

fixe est donc nécessaire. Concernant la télévision, Canal + a souhaité s'implanter au Maroc en 2007 pour commercialiser leur produit, mais leur offre n'était pas acceptable : la télévision intéressant le public est gratuite. Or les habitants ne veulent plus passer par la parabole pour regarder la télévision, mais par Internet. Ils surchargent la bande passante, tout en ne payant rien. Nous avons une multitude de chaînes à notre disposition ; elles commencent à toutes basculer sur Internet ; elles ne créent cependant aucun revenu. Nous avons donc l'obligation d'inventer notre propre modèle de développement. Il est possible de faire des sauts technologiques, mais pas de faire des sauts culturels. Il est possible de faire du transfert de savoir-faire technique, mais pas de savoir-faire culturel : chaque pays a ses propres besoins. Est-ce que ce seront les opérateurs qui inventeront le nouveau modèle de développement propre à chaque pays arabe, ou d'autres types d'entrepreneurs ? Dans les pays développés, les opérateurs s'y sont essayés et n'ont pas réussi.

Intervenant :

Un mouvement de consolidation des télécoms se fera-t-il dans le monde arabe ? Le mouvement touchant les chaînes satellitaires sur le net, en France, touchera-t-il le monde arabe ?

Intervenant (Association tunisienne des Grandes Écoles) :

Quelle est la typologie des contenus circulant dans les réseaux des opérateurs (cette typologie permettant d'identifier les investisseurs potentiels) ?

Intervenante :

Je reviens sur l'utilisation du mobile comme outil alternatif à l'inclusion financière et bancaire, comme au Kenya. Dans le monde arabe, où en est le développement de ce type

d'activité ? Est-ce que ce type d'activité pourrait constituer un vrai levier de développement pour le secteur mobile et numérique.

Intervenant (Avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle) :

Un aspect empêche au monde numérique de se développer dans le Moyen-Orient : la censure. Cette censure concerne le droit de la concurrence, la privatisation. Cette censure provient toujours du gouvernement. Elle touche également les droits d'auteur. Le développement des contenus est empêché aussi par les pratiques abusives des opérateurs ; sur les services ajoutés, ils touchent toujours 60 %, alors qu'ils n'investissent pas dans le contenu. Ce contenu est fabriqué par la jeunesse et ses agrégateurs. Le positionnement des opérateurs est important pour changer cette dure réalité.

Osman SULTAN :

Ces défis existent. Mais il est faux d'affirmer qu'il existe un réservoir de contenus et d'applications qui sont freinés. Lorsque Facebook a été créé, les gens se sont appropriés cet outil, sans qu'aucun frein ne soit venu perturber cette appropriation. Ceci dit, vous avez raison si vous dites que ce qui manque, c'est la culture du *venture capital*. Lorsqu'une idée est conceptualisée, il faut lancer un processus pour la concrétiser ; les créateurs partent aux États-Unis, car ce processus y est beaucoup plus avancé ; il commence dans le monde arabe, bien que les *angels investors* n'existent pas encore. Les choses évoluent lentement. Il est difficile de faire un processus pour le transfert d'une culture qui n'existe pas. Aux U.S.A., l'écosystème est plus favorable pour les créateurs, mais la concrétisation passe toujours par un processus parfois long et compliqué. La dérégulation prendra du temps. Aujourd'hui, des équilibres doivent être trouvés entre l'ouverture et le contrôle. Les curseurs ne sont pas les mêmes dans tous les pays. La diffusion doit également

être équilibrée, entre la gratuité et le respect du droit d'auteur. Il y a des logiques nouvelles qui sont en train d'être inventées. Les opérateurs n'ont pas de pratiques abusives, bien que leur comportement à l'égard des services à valeur ajoutée soit certes problématique. C'est une question de pouvoir de négociation. Ceci dit, les opérateurs sont obligés de trouver de nouveaux chemins pour leurs revenus, dans la mesure où leurs revenus principaux rétrécissent. En parallèle, seuls les opérateurs ne cessent d'investir dans ce secteur.

Michel MONZANI :

La consolidation est difficile à envisager. Il existe beaucoup de régions du monde où il y a à la fois beaucoup de clients et peu d'acteurs en télécommunications. Aux États-Unis, il y a ainsi trois opérateurs pour 300 millions d'habitants ; en Europe il y a 300 millions d'habitants aussi, mais 200 opérateurs, comme en Afrique et au Moyen-Orient – où la population est d'un milliard de clients potentiels ; la Chine compte un milliard d'habitants et deux opérateurs téléphoniques. La consolidation s'opère progressivement, mais sera très difficile.

Frédéric DEBORD :

Les contenus et les services sont de plus en plus locaux et régionaux. Le modèle du Kenya n'est pas transposable partout dans le monde arabe. Il faudra trouver des adaptations, des contenus et de la localisation. Les services à valeur ajoutée sont aussi des services locaux. Le rapport entre le créateur, l'investisseur et le distributeur est un rapport de forces. Ce rapport n'est pas forcément en faveur de l'opérateur, lorsqu'il négocie avec un géant américain comme Google par exemple.

Azdine El Mountassir BILLAH :

Je viens d'un monde où le niveau de développement des populations n'est pas le même. L'inclusion financière est une belle idée. L'expérience au Maroc n'a pas réussi, ni ailleurs dans le monde arabe, car les secteurs des télécoms et financiers sont forts, voulant chacun s'accaparer la totalité des bénéfices d'une innovation. L'État doit ainsi imposer un arbitrage dans ce rapport de forces et mettre en place un système qui permet d'enclencher la mécanique (nous l'avons fait dans le domaine de l'off-shoring, avec un écosystème où un investisseur étranger pouvait avoir un *Plug & Play*). Nous pouvons donc créer notre propre modèle. Le monde économique est un monde de rapports de forces. Aujourd'hui, les Américains dominent le monde des contenus. Cependant, la part de marché de Google en Chine n'est que de 4 % ; la Chine peut se le permettre, car sa population est d'un milliard d'habitants. J'ose espérer que les pays des deux rives de la Méditerranée peuvent travailler ensemble pour effectuer ce type d'intégration.

Osman SULTAN :

Concernant les moyens de paiement, la digitalisation du monde économique entraînera la nécessité d'utiliser des applications mobiles pour effectuer des transactions financières. Les volontés de s'accaparer entre secteurs financiers et des télécoms sont très régulées. L'importance des infrastructures et de la construction d'écosystèmes impliquera un accroissement du rôle du gouvernement et une diminution de la compétition ; l'importance de l'accès et des services à valeur ajoutée impliquera une diminution du rôle du gouvernement et un accroissement de la compétition ; entre les deux, figure la cybersécurité, chasse gardée des États et des régulateurs.

Jean-Marc DANIEL :

Je vous remercie pour ce débat, qui a été riche. Je remercie les participants de cette Table ronde pour l'intensité de ces échanges.

Jack LANG :

Je remercie les invités à cette Table ronde. J'ai été ébloui par la densité, le brio et le caractère visionnaire de leurs interventions. Vous nous avez offert des éléments extrêmement riches et forts sur l'état du monde arabe. Cela nous encourage à poursuivre ces Petits-déjeuners économiques. J'ai ressenti ce moment comme le premier acte d'un évènement plus large et important que nous organiserons au mois de septembre prochain : un Symposium international de trois jours dédié au renouveau du monde arabe ; nous réunirons des témoins connus ou inconnus, jeunes et moins jeunes, pour présenter un panorama de ce que sont les métamorphoses du monde arabe. Par ailleurs, à partir du mois d'octobre est prévu un Évènement dédié au Maroc contemporain, qui sera inauguré par Sa Majesté le Roi du Maroc et le Président de la République française ; nous organiserons alors des Colloques sur l'art et la culture, l'histoire et l'économie. Je vous remercie du fond du cœur. Brillamment, vous avez, sans le savoir, ouvert le feu à toute une série d'autres rencontres... Merci.